

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION JEUNES ROUTE
Du 30 septembre 2017 à 9h30**

Présents :

Francis BUCHWALTER, Jean-Christophe BERNARDIN, Eric DELCOURT, Pierre DURIEUX, Marie-José BOIS, Jean-Marc JOURNIAC, Maxime KRAEMER, Laurent ROUXEL, Alexandre GROSHENS (par visio-conférence)

Invité : Patrick PARIS (secrétaire général du Comité Grand Est et président commission route)

Absents excusés : Philippe EHLINGER, Jean-Loup SCHNEIDER, Jacky DELEHAYE et Julien XIBERRAS (CTS)

Ordre du jour :

1. Bilan de la saison route 2017 – TRJC, calendrier, nombre d'épreuves, etc.
2. Arbitrage – indemnisation, désignation, qualification, etc.
3. Préparation de la saison 2018 :
 - 3.1. Saison de cyclo-cross – point sur le calendrier, développement, etc.
 - 3.2. Modalités d'organisation du TRJC
 - 3.3. Règles de sélection au TFJC
4. Fonctionnement de la commission – points à améliorer
5. Questions diverses

Déroulement de la réunion.

Francis BUCHWALTER souhaite la bienvenue aux membres et à Patrick Paris.

Il précise que Maxime KRAEMER intègre la commission.

Il excuse Julien XIBERRAS, Philippe EHLINGER, Jean Loup SCHNEIDER et Jacky DELEHAYE.

1- Bilan de la saison route pour 2017

Le Président de la commission présente les statistiques d'organisations intégrant les catégories EC de Pré-Licenciés aux Benjamins.

Par anciennes régions, il ressort 25 épreuves pour la Champagne Ardenne, 16 épreuves pour la Lorraine, 21 épreuves pour l'Alsace.

Il y a de grosses disparités entre les départements à l'intérieur de la région. La Marne, la Haute Marne, la Meuse, la Meurthe et Moselle et le Haut Rhin ont organisé très peu d'épreuves.

La commission constate qu'il y a peu d'écoles de vélo dans la région (tout au plus 2 ou 3 par département). La commission souhaite tenter de re-dynamiser ces départements par de l'information, des formations pour les éducateurs et du suivi pour les éducateurs formés.

Pour information, il y aura 58 épreuves d'initiation en cyclo-cross (26 en Champagne Ardenne, 20 en Lorraine, 12 en Alsace), et il n'y a eu que 5 épreuves d'école de vélo sur piste, toutes dans le Bas-Rhin (lié au manque d'infrastructure).

Patrick PARIS rappelle que le bureau du Comité Régional a décidé, pour favoriser le développement, de rembourser les 100 € (2X50€) de forfait d'arbitrage aux clubs qui organisent des épreuves d'école de vélo.

2- Arbitrage

Comme précisé plus haut, le Comité Régional prend en charge les arbitres sur les épreuves d'école de vélo. Le remboursement a été ou va être réalisé pour les organisations de 2017.

Pour 2018 et à l'unanimité, la commission souhaite la reconduction de cette mesure.

Afin de recruter de nouveaux arbitres « école de vélo » (et autres, jeunes arbitre notamment), la commission souhaite avant le début de saison 2018 en accord et avec Patrick Paris :

- Organiser des sessions de formation d'arbitres école de vélo dans les départements non encore pourvus pour les éducateurs BF1 (ex commissaires C) officiant déjà sur les épreuves.
- Organiser un appel à candidature dans tous les départements et mettre en place des sessions de formations de nouveaux arbitres école de vélo de façon à renforcer les effectifs actuels.

De poursuivre la prise en charge des 2 X 50 € de forfait

La désignation des arbitres 'école de vélo' doit être faite par la commission des arbitres sur préconisation de relais locaux.

La commission constate que le logiciel de gestion de course de la FFC n'est pas adapté aux écoles de vélo. Elle suggère de réaliser un logiciel commun pour les classements. Une réunion spécifique sera organisée pour ce sujet précis.

3- Préparation de la saison 2018

3.1- Cyclo-cross

Il y a beaucoup d'épreuves d'initiation.

Une épreuve d'initiation sera organisée en marge du championnat Grand Est à COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES (ce ne sera pas un championnat)

3.2- T.R.J.C. 2018

- Débriefing du TRJC 2017

Organisation non satisfaisante pour diverses raisons :

- ✓ La commission rappelle que le TRJC 2017 ayant dû être organisé tardivement, alors que le calendrier route était déjà publié, elle est allée chercher un organisateur au lieu d'avoir fait un appel à candidature.
- ✓ Les circuits étaient trop petits et inadaptés à recevoir des pelotons si importants.
- ✓ Les membres de la commission ont arbitré les épreuves. Ça n'est pas leur rôle. Il n'y avait pas de président de jury expérimenté, de niveau national.
- ✓ Il manquait du matériel, notamment des transpondeurs qui auraient facilité la tâche des arbitres.
- ✓ Des épreuves auraient pu se chevaucher de manière à gagner du temps.
- ✓ Conclusion : aucun classement présentable n'est sorti le jour même et les classements finaux ont du être publiés dans la semaine suivante

Fort de cette expérience, les membres de la commission conviennent de modifier l'organisation pour 2018.

- Organisation du TRJC 2018

La commission décide, compte tenu des distances dans notre région, de n'organiser qu'une manche, sur un week-end (samedi après-midi et dimanche).

La date retenue est le week-end du 26 et 27 mai 2018. Le TRJC sera ouvert aux catégories poussins, pupilles, benjamins et minimes (pas de pré-licenciés)

La commission établira un cahier des charges courant octobre. Celui-ci sera fourni aux prétendants à la candidature qui devront le respecter en totalité.

La commission retient les épreuves suivantes :

- ✓ Régularité : toutes les catégories – circuit de 3 à 5 km
- ✓ Cyclo-cross : toutes les catégories – circuit de 1,5 km minimum et 8 couloirs pour le départ
- ✓ Sprints série : toutes les catégories sauf poussins – 250 m maximum et 8 couloirs
- ✓ Jeux : poussins uniquement
- ✓ Sprints individuels 60 m : poussins uniquement
- ✓ Mécanique : par équipe

Chronologie des épreuves :

- ✓ Samedi 26 mai : régularité
 - 14h00 : poussins – 5 km
 - 14h20 : pupilles – 10 km
 - 15h00 : benjamins – 15 km
 - 15h40 : minimes – 20 à 30 km
 - Fin vers 17h00
- ✓ Samedi 26 mai : mécanique
- ✓ Dimanche 27 mai matin : sprints séries pour toutes les catégories sauf poussins et sprints individuels / jeux pour les poussins
- ✓ Dimanche 27 mai après-midi : cyclo-cross

Laurent ROUXEL est chargé de rédiger le cahier des charges.

L'attribution de l'organisation suivra le calendrier suivant :

- ✓ Courant octobre : rédaction et validation du cahier des charges par la commission
- ✓ Mise en ligne de l'appel à candidature et du cahier des charges sur le site du Comité Grand Est : 30 octobre
- ✓ Date limite du dépôt des candidatures : 30 novembre (la candidature doit être accompagnée d'un dossier technique). Francis BUCHWALTER réceptionne les dossiers de candidature.
- ✓ 1^{ère} semaine de décembre : présélection sur dossier (idéalement on en fait ressortir 2)
- ✓ 2^{ème} semaine de décembre : visite des sites présélectionnés
- ✓ Avant le 15 décembre : proposition au bureau du Comité régional pour validation.

Un président de jury et des arbitres expérimentés seront désignés par la commission des arbitres.

3.3- Sélection pour le TFJC 2018

Les règles des quotas changent pour 2018 : 4 garçons – 3 filles par catégorie

La sélection pour le TFJC sera établie sur la base du TRJC 2018. Les règles de sélection seront précisées ultérieurement lorsque la FFC aura publié son règlement pour le TFJC 2018.

4- Fonctionnement de la commission

La commission a plutôt bien fonctionné en ce qui concerne les décisions à prendre, chaque membre ayant pu s'exprimer, et une synthèse étant faite.

Lors du TRJC, les membres de la commission ne doivent pas être arbitres.

La commission doit désigner des relais dans les départements pour les sélections.

5- Questions diverses

Il est proposé de chercher un équipement qui distinguera les membres de la commission des jeunes des organisateurs (tee-shirt, sweet...). Action qui sera menée par le Comité Régional pour toutes les commissions (réfèrent Alain Ghiloni).